

MODE D'EMPLOI DES DEMARCHES EN LIGNE

Réservation des repas pour la restauration scolaire

Inscription et/ou réservation des accueils de loisirs (ALSH) mercredis avec ou sans repas

Inscription et/ou réservation des accueils de loisirs (ALSH) vacances avec ou sans repas

Pour accéder au portail des Services en ligne, rendez-vous à cette adresse :

<https://www.espace-citoyens.net/evrycourcouronnes/>

Connectez-vous à votre espace personnel

Sur la page d'accueil, indiquez l'identifiant et le mot de passe de votre compte.

Services en ligne

MON ESPACE PERSO

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

OU

J'ai déjà un compte et je me connecte avec mes identifiants.

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe.

Connexion

BIENVENUE SUR LE PORTAIL SERVICES EN LIGNE !

Portail numérique des Services en ligne

À regarder ... Partager

Votre nouveau portail de Services en ligne

Regarder sur YouTube

Cet espace numérique, accessible 24h/24 7j/7 depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur, est destiné à faciliter vos démarches administratives auprès de la mairie.

Vous pouvez accéder à de nombreuses informations et démarches sans compte personnel, telles que :

- Les demandes d'actes d'état civil
- La prise de rendez-vous pour obtenir une carte d'identité ou un passeport
- Les inscriptions sur les listes électorales

D'autres démarches nécessitent la création d'un compte, comme par exemple :

- Les inscriptions aux activités scolaires, périscolaires, école des arts, mercredis et vacances sportives
- La pré-inscription en crèche, multi-accueil ou halte-garderie
- Le paiement en ligne des factures

Si vous avez déjà un compte personnel sur l'ancien « Portail Famille », il vous suffit de vous connecter avec vos identifiants et mots de passe d'origine.

+ d'informations : 01 69 36 66 66

ACTUALITÉS

Les nouveautés pour la Restauration Scolaire !

Les Nouveautés : - Mon enfant consomme des produits meilleurs pour sa santé et la planète - J'ai le choix du repas : classique ou sans viande - Je réserve 15 jours à l'avance

Ouverture des inscriptions en Accueil de Loisirs Vacances de fin d'année 2022

Nous avons le plaisir de vous informer que les réservations aux accueils de loisirs pour la période...

Ouverture des inscriptions aux Vacances Sportives de Décembre 2022

Nous vous informons que les inscriptions pour les Vacances Sportives sont ouvertes. La date...

DÉMARCHES

Restoration scolaire : ...

Les menus

Acte de naissance...

CNI / Passeport...

Inscription ou...

Recensement citoyen...

Contactez-nous !

TOUTES LES DÉMARCHES >

AVEC mon espace, je me facilite la ville !

© 2021 Evry-Courcouronnes | Retour au site principal | Informations légales | Conditions générales d'utilisation | Politique de confidentialité et protection des données à caractère personnel | Contact

AIDE

RÉSERVATION DES ACCUEILS DE LOISIRS MERCREDIS

La démarche est différente selon les cas, si votre enfant a déjà fréquenté les accueils de loisirs le mercredi ou s'il s'agit de la première fois.

Cas n°1 :

Mon enfant a déjà fréquenté les accueils de loisirs le mercredi, et je souhaite réserver des journées d'accueil (ou demi-journées) avec ou sans repas.

Je peux effectuer mes réservations jusqu'à 15 jours avant le mercredi souhaité. Dans ce même délai, je peux modifier ou annuler mes réservations.

Cliquer sur « Gérer mes réservations »

The screenshot shows the 'Services en ligne' website. The 'MA FAMILLE' section is highlighted with a blue circle, and the 'Gérer mes réservations' button is circled in blue. A callout box with a clock icon and the text 'Gérer mes réservations' points to this button.

MA FAMILLE

The 'MA FAMILLE' section displays several buttons: 'S'inscrire', 'Gérer mes réservations', 'Signaler une absence', 'Simulation des tarifs', 'Autres démarches', and 'Liste d'attente'.

Sélectionnez l'enfant pour lequel vous souhaitez effectuer une réservation.

GÉRER MES RÉSERVATIONS

Éline	Restauration Scolaire	Ecole Aimé Césaire élémentaire	du 01/09/2022 au 07/07/2023	▶
Eric	Accueil de Loisirs Mercredis Élémentaire	Accueil de Loisirs Aimé Césaire Élémentaire	du 01/09/2022 au 07/07/2023	▶
Sarah	Restauration Scolaire	Ecole Aimé Césaire maternelle	du 01/09/2022 au 07/07/2023	▶

GUICHET FAMILLE
GÉRER MES RÉSERVATIONS
Eric - Accueil de Loisirs Mercredi Élémentaire

Durée approximative de cette démarche : 5 mn

LA DÉMARCHE

Les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire peuvent être accueillis au sein des accueils de loisirs de la ville les mercredis en période scolaire. Pour que votre enfant puisse en bénéficier, vous devez procéder à son inscription administrative puis réserver les mercredis souhaités au plus tard le 15 jours avant la date souhaitée. Durant ce même délai, vous pouvez à tout moment modifier vos réservations depuis votre page d'accueil dans la rubrique "Gérer mes réservations".

MA FAMILLE

Gérer mes réservations

En poursuivant cette démarche, vous vous apprêtez à réserver les mercredis souhaités pour votre enfant. Afin que votre demande puisse être prise en compte et traitée dans les meilleurs délais, vous êtes invité à suivre attentivement les différentes étapes présentées :

1 - MA DEMANDE

Si vous souhaitez réserver sur une plus longue période (à l'année, au trimestre), avec le même type de repas et les mêmes jours, utiliser le bouton **Appliquer une périodicité**

☐ Cocher les cases correspondant à votre choix :

- Pour un accueil à la demi-journée : **Matin** = accueil uniquement le matin OU **Après-midi** = accueil uniquement l'après-midi
- Pour un accueil la journée entière : **Matin ET Après-midi**
- Si votre enfant déjeune à l'accueil de loisirs le midi : **Rclassique** = Repas classique OU **Rsviande** = Repas sans viande, puis aller à l'étape 2.

Matin ☐
Après-midi ☐
Rclassique ☐
Rsviande ☐
Matin ET Après-midi ☐

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

2 - LE RÉCAPITULATIF

☐ Vérifier le récapitulatif de vos réservations, puis valider.

Personnel : 1101/2023
Jours : Mercredi
Repas : Rclassique

VALIDER

Vous serez informé par mail de l'état d'avancement de votre demande.
A tout moment, vous pouvez visualiser le planning des réservations pour votre enfant en cliquant sur son icône sur votre page d'accueil.

MEMBRES FOYER

ANNULER LA DÉMARCHE

COMMENCER >

Lisez attentivement les différentes étapes de la démarche puis cliquez sur « commencer ».

COMMENCER >

COMMENCER >

ETAPE 1 : MA DEMANDE

Vous pouvez faire apparaître le planning à la semaine ou au mois pour sélectionner les jours et le type de repas à réserver, ou appliquer une périodicité (réservation à l'année ou sur une période choisie).

1 - MA DEMANDE

Semaine **Mois**

Eric - Accueil de Loisirs Mercredi Élémentaire - du 01/09/2022 au 07/07/2023 - Accueil de Loisirs Aimé Césaire Élémentaire - ALSH

Semaine **Mois** Réservations du 01/01/2023 au 07/07/2023 02 janvier / 08 janvier **Appliquer une périodicité**

☐ Modifications apportées ici ☐ Réservations antérieures en attente d'instruction

Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	02/01	03/01	04/01 Matin ☐ Rclassique ☐ Rsviande ☐ Après-Midi ☐	05/01	06/01	07/01	

Appliquer une périodicité

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Pour une réservation avec une périodicité :

APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ

1- DÉFINIR LA PÉRIODE

Indiquez sur quelle période vous souhaitez appliquer une périodicité.

Exemple : jusqu'à la fin de l'année scolaire
Du 1^{er} janvier au 7 juillet 2023

sur quelle période souhaitez-vous modifier vos réservations ?

DATE DÉBUT : Dimanche 1 Janvier 2023

DATE FIN : Vendredi 7 Juillet 2023

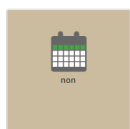
JANVIER 2023							JUILLET 2023						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
												1	2
2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		8	9
9	10	11	12	13	14	15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	24	25	26	27	28	29	30
30	31						31						

ANNULER

APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ

2- DÉFINIR LE CYCLE

LE RYTHME DE VOS RÉSERVATIONS EST-IL DIFFÉRENT CHAQUE SEMAINE ?



non



sur deux semaines



sur trois semaines



sur quatre semaines

ANNULER

Précisez si le rythme de vos réservations est différent chaque semaine.

SUIVANT

Exemples :

Matin = accueil uniquement le matin / Après-midi = accueil uniquement l'après-midi
Rclassique = Repas classique / Rsviande = Repas sans viande

pour 1 semaine

pour 2 semaines

APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ

FINISSEZ VOS NOUVELLES RÉSERVATIONS POUR LES JOURS SUIVANTS :

Les anciennes réservations seront effacées.

SEM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1			Matin ☒ Rclassique ☒ Rsviande ☒ Après-midi ☒				

sat cocher / Tout décocher

ANNULER

PRÉCÉDENT APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ

Cochez la/les demi-journée(s) (journée complète = matin + après-midi) et le repas choisi pour un mercredi type.

Les réservations s'appliqueront de la même façon chaque mercredi du 1^{er} janvier au 7 juillet 2023.

APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ

DÉFINISSEZ VOS NOUVELLES RÉSERVATIONS POUR LES JOURS SUIVANTS :

Les anciennes réservations seront effacées.

SEM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1			Matin ☒ Rclassique ☒ Rsviande ☒ Après-midi ☒				
2			Matin ☒ Rclassique ☒ Rsviande ☒ Après-midi ☒				

Tout cocher / Tout décocher

ANNULER

PRÉCÉDENT APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ

Cochez la/les demi-journée(s) (journée complète = matin + après-midi) et le repas choisi pour 2 mercredis types.

Les réservations s'appliqueront de la même façon toutes les deux semaines du 1^{er} janvier au 7 juillet 2023.

APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ

Pour une réservation jour par jour :

Les jours grisés correspondent aux jours qui ne sont plus ouverts à la réservation (hors délai ou vacances scolaires)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
52	26/12	27/12	28/12	29/12	30/12	31/12	01/01
1	02/01	03/01	04/01 Matin ☒ Rclassique ☒ Rsviande ☐ Après-Midi ☐	05/01	06/01	07/01	
2	09/01	10/01	11/01 Matin ☒ Rclassique ☐ Rsviande ☒ Après-Midi ☒	12/01	13/01	14/01	
3	16/01	17/01	18/01 Matin ☒ Rclassique ☒ Rsviande ☐ Après-Midi ☒	19/01	20/01	21/01	
4	23/01	24/01	25/01 Matin ☒ Rclassique ☐ Rsviande ☐ Après-Midi ☐	26/01	27/01	28/01	29/01

Cochez la/les case(s) correspondant au type d'accueil et de repas souhaité :

Matin = accueil uniquement le matin

Rclassique = Repas classique

Rsviande = Repas sans viande

Après-midi = accueil uniquement l'après midi

ANNULER LA DÉMARCHE

Après avoir coché les cases, vous pouvez aller à l'étape 2 ou revenir en arrière et annuler la démarche.

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

ETAPE 2 : LE RECAPITULATIF



GUICHET FAMILLE
GÉRER MES RÉSERVATIONS
Eric - Accueil de Loisirs Mercredis Élémentaire



VALIDER

Durée approx.
ce processus
5 min

2 - LE RÉCAPITULATIF



< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

ANNULER LA DÉMARCHE



Le demandeur



La demande

RÉSERVATION

Eric - Accueil de Loisirs Mercredis Élémentaire - du 01/09/2022 au 07/07/2023 -
Accueil de Loisirs Aimé Césaire Élémentaire - ALSH

mercredi 04/01/2023 Matin Rclassique	mercredi 11/01/2023 Matin Rsviande Après-Midi	mercredi 18/01/2023 Matin Rclassique Après-Midi	mercredi 25/01/2023 Matin	mercredi 01/02/2023 Matin
---	---	---	---------------------------------	---------------------------------

Vérifiez le récapitulatif de vos réservations avant validation ou retournez à l'étape 1 pour apporter des modifications.

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

29 nov. 2022	10:33		DEMANDE N° 32678 GUICHET FAMILLE : Gérer mes réservations Eric - Accueil de Loisirs Mercredis Élémentaire - Accueil de Loisirs Aimé Césaire Élémentaire - du 04/01 au 01/02/2023	 Traitée positivement	
--------------------	-------	---	--	--	---

Votre demande de réservation est traitée automatiquement. Vous recevez ensuite un mail d'accusé réception.

N nepasrepondre_evrycourcouronnes@espace-citoyens.net
La Ville d'Evry-Courcouronnes - Votre demande de réservation

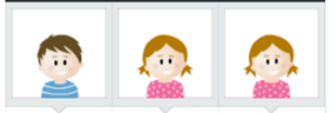
Référence : 32678

Bonjour Mme Françoise TEST,

Votre demande de réservation, déposée le 29 novembre 2022, a bien été prise en compte par nos services.

Vous pouvez maintenant visualiser la réservation effectuée pour votre enfant en cliquant sur son icône sur votre page d'accueil.

MEMBRES FOYER

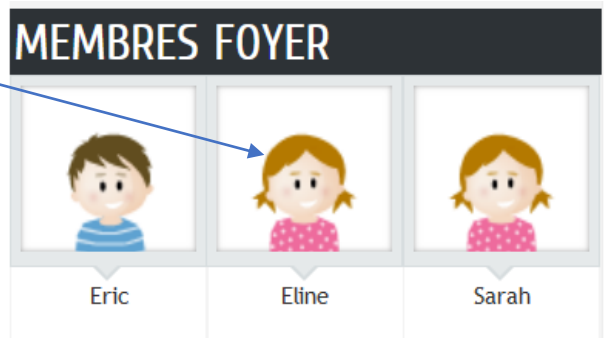


Les détails de votre demande peuvent être consultés en cliquant sur ce lien : <https://www.espace-citoyens.net/evrycourcouronnes/espace-citoyens/Demande/SuiviDemande/25nW23DBrdlnoVxcgf6csrhiBHYAap6u>.

Cordialement,

La Ville d'Evry-Courcouronnes

À tout moment vous pouvez visualiser les réservations effectuées pour votre enfant en cliquant sur son icône dans votre page d'accueil.



Cas n°2 :

Mon enfant n'a jamais fréquenté les accueils de loisirs le mercredi, et je souhaite l'inscrire à l'accueil de loisirs, puis réserver des journées d'accueil (ou demi-journées) avec ou sans repas.

Je peux effectuer mes réservations jusqu'à 15 jours avant le mercredi souhaité. Dans ce même délai, je peux modifier ou annuler mes réservations.

Cliquez sur « s'inscrire »



Services en ligne



MON ACCUEIL NOUVELLE DÉMARCHE ACTUALITÉS MES DOCUMENTS ACTIVITÉS

Bonjour Madame TEST.
Dernière connexion le 25/11/2022 à 10:12

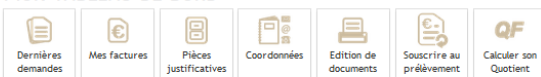
MON ESPACE

Françoise TEST
Allée Toussaint Louverture
91000 EVRY-COURCOURONNES
01 60 77 40 53
06 08 20 12 40
ludivine.nahon@evrycourcouronnes.fr

Bienvenue sur votre espace privé
Cet espace privé a pour objectif, de simplifier l'ensemble de vos démarches administratives au quotidien.

LIRE LA SUITE

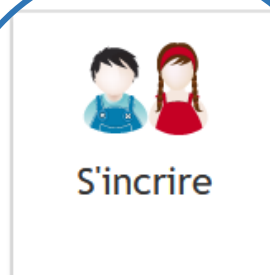
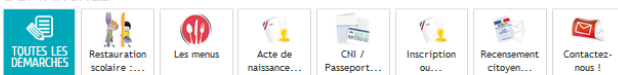
MON TABLEAU DE BORD



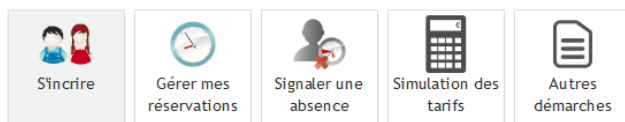
MA FAMILLE



DÉMARCHES



MA FAMILLE



Sélectionnez l'enfant pour lequel vous souhaitez effectuer une inscription.

S'INSCRIRE		
	Eline	Inscription à l'Ecole des Arts 2022-2023
	Eline	Inscription aux Vacances Sportives Décembre 2022
	Eline	Inscription Vacances ALSH Élémentaire
	Eline	Inscription Mercredi ALSH Élémentaire 2022-2023



GUICHET FAMILLE INSCRIPTION MERCREDI ALSH ÉLÉMENTAIRE 2022-2023

Elina

LA DÉMARCHE



Lisez attentivement les différentes étapes de la démarche puis cliquez sur « commencer ».

Les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire peuvent être accueillis au sein des accueils de loisirs de la ville les mercredis en période scolaire. Pour que votre enfant puisse en bénéficier, vous devez procéder à son inscription administrative puis réserver les mercredis souhaités au plus tard le 15 jours avant la date souhaitée. Durant ce même délai, vous pouvez à tout moment modifier vos réservations depuis votre page d'accueil dans la rubrique "Gérer mes réservations".

MA FAMILLE



En poursuivant cette démarche, vous vous apprêtez à procéder à l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs du mercredi, puis à réserver les mercredis souhaités. Afin que votre demande puisse être prise en compte et traitée dans les meilleurs délais, vous êtes invité à suivre attentivement les différentes étapes présentées :



GUICHET FAMILLE INSCRIPTION MERCREDI ALSH

Elina

1 - MA DEMANDE

• Sélectionner le lieu de l'inscription, puis aller à l'étape 2.

2 - LE RÉCAPITULATIF

• Vérifier les éléments renseignés, puis valider

ATTENTION ! Pour que votre enfant puisse fréquenter l'accueil de loisirs vous devez impérativement réserver les mercredis souhaités en poursuivant la démarche **GÉRER MES RÉSERVATIONS**.

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

16 17:30	DÉMANDÉ N° 2023 GUICHET FAMILLE Inscription Mercredi ALSH Élémentaire 2022-2023 Elina	Statut provisoirement	Q
GÉRER MES RÉSERVATIONS Vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de votre nouvelle inscription.			

ANNULER LA DÉMARCHE

COMMENCER >

COMMENCER >

ETAPE 1 : MA DEMANDE



GUICHET FAMILLE INSCRIPTION MERCREDI ALSH ÉLÉMENTAIRE 2022-2023

Elina

1 - MA DEMANDE



ANNULER LA DÉMARCHE

INSCRIPTION

Personne à inscrire : Elina

Lieu :

Accueil de Loisirs Aimé Césaire Élémentaire - ALSH

ANNULER LA DÉMARCHE

L'accueil de loisirs proposé correspond à votre secteur d'habitation.

Si votre enfant doit fréquenter un autre accueil de loisirs de la ville, veuillez prendre contact avec le **Guichet famille**.

Sélectionnez le lieu proposé puis aller à l'étape 2.

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

ETAPE 2 : LE RECAPITULATIF



GUICHET FAMILLE
INSCRIPTION MERCREDI ALSH ELÉMENTAIRE 2022-2023
Eline

2 - LE RÉCAPITULATIF

2 - LE RÉCAPITULATIF

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

ANNULER LA DÉMARCHE

2 - LE RÉCAPITULATIF

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Le demandeur

INSCRIPTION

Personne à inscrire : Eline

Lieu : Accueil de Loisirs Aimé Césaire Élémentaire - ALSH

I a demandé

Votre enfant est désormais inscrit à l'accueil de loisirs du mercredi.
Pour qu'il puisse être accueilli, vous devez poursuivre la démarche en procédant à la réservation des journées d'accueil (ou demi-journées) avec ou sans repas.

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

2
déc.
2022

17:03



DEMANDE N° 34946
GUICHET FAMILLE Inscription Mercredi ALSH Élémentaire 2022-2023
Eline

 Traité
positivement



GÉRER MES RÉSERVATIONS

Merci de finaliser votre inscription en poursuivant avec cette réservation. Cliquer sur le crayon à droite

Suivez ensuite le TUTORIEL pour les réservations (cas n°1)

MODIFICATION DES RÉSERVATIONS DES ACCUEILS DE LOISIRS MERCREDIS

J'ai réservé des journées d'accueil de loisirs le mercredi avec ou sans repas pour mon enfant et je souhaite apporter des modifications (changement du type de repas, suppression d'une réservation, ajout d'une réservation).

Je peux effectuer mes modifications jusqu'à 15 jours avant le mercredi souhaité.

Cliquer sur « Gérer mes réservations »



Services en ligne



Suivez les mêmes étapes que lorsque vous avez effectué les réservations :

- 1- Sélectionnez l'enfant pour lequel vous souhaitez effectuer une modification de réservation.
- 2- Lisez attentivement les différentes étapes de la démarche puis cliquez sur « commencer ».

ETAPE 1 : MA DEMANDE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
52	26/12	27/12	28/12	29/12	30/12	31/12	01/01
1	02/01	03/01	04/01 Matin ☒ Rclassique ☒ Rsviande ☐ Après-Midi ☒	05/01	06/01	07/01	08/01
2	09/01	10/01	11/01 Matin ☒ Rclassique ☐ Rsviande ☒ Après-Midi ☒	12/01	13/01	14/01	
3	16/01	17/01	18/01 Matin ☒ Rclassique ☐ Rsviande ☐ Après-Midi ☐	19/01	20/01	21/01	22/01

Vous visualisez dans un premier temps les réservations déjà effectuées.

Comme lors des réservations, vous pouvez faire apparaître le planning à la semaine ou au mois ou appliquer une périodicité.

Pour une modification avec une périodicité :

Suivez les mêmes étapes que lorsque vous avez effectué les réservations :

- 1- Indiquez sur quelle période vous souhaitez appliquer une périodicité.
- 2- Précisez si le rythme de vos réservations est différent chaque semaine.

Même si des réservations ont déjà été effectuées précédemment, elles n'apparaissent pas à cette étape. L'application d'une périodicité dans ce cas vient effacer les anciennes réservations.

APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ

DÉFINISSEZ VOS NOUVELLES RÉSERVATIONS POUR LES JOURS SUIVANTS :

! Les anciennes réservations seront effacées.

SEM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1			Matin ☐ Rclassique ☐ Rsviande ☐ Après-Midi ☐		

Tout cocher / Tout décocher

ANNULER

Cochez la/les case(s) correspondant au type d'accueil et de repas souhaité.
pour une semaine type par exemple

APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ

Semaine

Mois

Réervations du 01/01/2023 au 07/07/2023

Janvier 2023

Appliquer une périodicité

Modifications apportées ici

Réervations antérieures en attente d'instruction

Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
52	26/12	27/12	28/12	29/12	30/12	31/12	01/01
1	02/01	03/01	04/01 Matin ☒ Rdclassique ☐ Rsviande ☒ Après-Midi ☒	05/01	06/01	07/01	08/01
2	09/01	10/01	11/01 Matin ☒ Rdclassique ☐ Rsviande ☒ Après-Midi ☒	12/01	13/01	14/01	15/01
3	16/01	17/01	18/01 Matin ☒ Rdclassique ☐ Rsviande ☒ Après-Midi ☒	19/01	20/01	21/01	22/01

Les modifications apportées apparaissent en vert (comme le précise la légende).

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Pour une modification jour par jour :

Semaine

Mois

Réervations du 01/01/2023 au 07/07/2023

Janvier 2023

Appliquer une périodicité

Modifications apportées ici

Réervations antérieures en attente d'instruction

Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
52	26/12	27/12	28/12	29/12	30/12	31/12	01/01
1	02/01	03/01	04/01 Matin ☐ Rdclassique ☐ Rsviande ☐ Après-Midi ☐	05/01	06/01	07/01	08/01
2	09/01	10/01	11/01 Matin ☐ Rdclassique ☐ Rsviande ☐ Après-Midi ☐	12/01	13/01		
3	16/01	17/01	18/01 Matin ☒ Rdclassique ☐ Rsviande ☒ Après-Midi ☒	19/01	20/01	21/01	22/01
4	23/01	24/01	25/01 Matin ☒ Rdclassique ☐ Rsviande ☒ Après-Midi ☒	26/01	27/01	28/01	29/01

Cochez ou décochez la/les case(s) correspondant aux modifications à apporter.

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

ETAPE 2 : LE RECAPITULATIF

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHE

Le demandeur

La demande

RÉSERVATION

Elle - Accueil de Loisirs Mercredis Élémentaire - du 21/11/2022 au 07/07/2023 -
Accueil de Loisirs Aimé Césaire Élémentaire - ALSH

mercredi 04/01/2023 Matin Après-Midi	mercredi 11/01/2023 Matin Après-Midi	mercredi 18/01/2023 Matin Après-Midi	mercredi 25/01/2023 Matin Après-Midi	mercredi 01/02/2023 Matin Après-Midi	mercredi 08/02/2023 Matin Après-Midi	mercredi 15/02/2023 Matin Après-Midi	mercredi 08/03/2023 Matin Après-Midi
mercredi 15/03/2023 Matin Après-Midi	mercredi 22/03/2023 Matin Après-Midi	mercredi 29/03/2023 Matin Après-Midi	mercredi 05/04/2023 Matin Après-Midi	mercredi 12/04/2023 Matin Après-Midi	mercredi 19/04/2023 Matin Après-Midi	mercredi 26/04/2023 Matin Après-Midi	mercredi 03/05/2023 Matin Après-Midi
mercredi 24/05/2023 Matin Après-Midi	mercredi 31/05/2023 Matin Après-Midi	mercredi 07/06/2023 Matin Après-Midi	mercredi 14/06/2023 Matin Après-Midi				

EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :

ANNULER LA DÉMARCHE

VALIDER

Le récapitulatif vous permet de visualiser les modifications apportées.

En vert : les nouvelles réservations.

En orange : les anciennes réservations supprimées.

Les modifications sont traitées automatiquement et un nouveau mail d'accusé de réception de votre demande vous est transmis.